



**MAIRIE  
DE VILLECRESNES**  
Place Charles de Gaulle  
94440 Villecresnes

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2014**

**DELIBERATION N°2014-016**

**DECISION MODIFICATIVE N°CME2014-01**

**Présents :**

*M. Daniel WAPPLER, Maire, Mme Dominique CARON, M. Bernard STEIN, Mme. Sylvie ZANOUNE, M. Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean CULLIER de LABADIE, Mme Agnès EKWE, Adjoint, M. Didier GIARD, Mme Anne-Marie MARTINS, Mrs Jean-Paul TEXIER, Guy BRUNET, Stéphane RABANY, Pierre LENTIER, Stéphane DEYSINE, Mme Valérie LANDAIS, M. Jean-Claude MASSEY, Mme Dominique DEBICKI, M. Pierre-Jean GRAVELLE, Mme Martine SJARDIN, M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX.*

**Absents représentés :**

*Monsieur Christian BRINDEAU représenté par Monsieur Didier FABRE  
Madame Christine MEIGNIEN représentée par Monsieur Bernard STEIN  
Madame Marie-Suzanne CHARLOT représentée par Monsieur Daniel WAPPLER  
Madame Sonia JAIL représentée par Madame Dominique DEBICKI  
Monsieur William ROSTENE représenté par Monsieur Guy BRUNET  
Madame Anne-Laure HIRON, représentée par Monsieur Christian FOSSOYEUX.*

*Monsieur René-Jean CULLIER DE LABADIE a été désigné pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération en date du 25 janvier 2014 approuvant le budget primitif de l'exercice 2014 ;

Vu la délibération en date du 13 mars 2014 affectant définitivement les résultats de l'exercice 2013 ;

Considérant que lors de la réunion du 3 mars 2014, la Commission des Finances a examiné le projet de la décision modificative N°CME2014-01 ;

Sur proposition de Monsieur Stéphane DEYSINE et après en avoir délibéré,

**Par 25 voix pour et 4 abstentions (Guille, Maillet, Fossoyeux, Hiron)**

**Article 1 :** Décide d'adopter la décision modificative N°CME2014-01, portant sur l'ajustement des prévisions budgétaires suite à l'affectation définitive des résultats 2013, de la manière suivante :

<i>Nature</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montant</i>
020	Dépenses imprévues	+93 985,65 €
2088	Autres immobilisations incorporelles	+66 800,00 €
275	Dépôts et cautionnements versées	+2 100,00 €
Total des dépenses d'investissement (c)		+162 885,65 €

1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	+162 885,65 €
Total des recettes d'investissement (d)		+162 885,65 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT (B = d-c)		0,00 €

**Article 2 :** Précise que la balance budgétaire après prise en compte de la décision modificative n°CME2014-01 se présente comme suit :

	<i>Section d'Investissement</i>	<i>Section de Fonctionnement</i>	<i>Totaux</i>
<b>Dépenses</b>	8 421 961,15 €	12 077 000,00 €	20 498 961,15 €
<b>Recettes</b>	8 421 961,15 €	12 077 000,00 €	20 498 961,15 €

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 8 421 961,15 €

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 12 077 000,00 €

**Article 3 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Madame le Trésorier Principal de Chennevières-sur-Marne.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire,

Daniel WAPPLER

